Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENFORCEMENT DE LA CHAÎNE DES URGENCES

L'Hôpital de la Riviera inaugure son " SMUR "

Le Service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) de la Riviera a été inauguré le lundi 1er mai 2000 sur le site de Montreux de l'Hôpital de la Riviera. Après les SMUR du Chablais, de Saint-Loup/Orbe, de Morges, d'Yverdon et de la Broye, il est le sixième de la série des six qui ont été structurés dans le cadre du renforcement de la chaîne des urgences, en plus des services de Lausanne et Nyon qui fonctionnaient déjà comme tels.

Dans le cadre des Nouvelles orientations de la politique sanitaire (NOPS), adoptées par le Grand Conseil en novembre 1997, le renforcement de la chaîne des urgences constitue une des priorités stratégiques. Le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) donne corps à cette priorité en assurant, pour chaque SMUR, le financement de deux postes de médecin-assistant et de deux postes de chauffeur-ambulancier ainsi que du véhicule et de ses équipements.

Le renforcement de la chaîne des urgences comprend la mise en place de huit SMUR rattachés chacun à un hôpital de zone, l'engagement structuré de médecins dans les régions hors des rayons d'intervention des SMUR et la désignation d'une vingtaine d'ambulances d'urgence et de sauvetage desservies par des professionnels. Il est prévu que l'ensemble de ces moyens soient engagés par la Centrale 144 de Lausanne. Rappelons qu'un SMUR désigne plus concrètement un véhicule de type commercial, équipé d'appareils médicaux et de réanimation, conduit par un chauffeur-ambulancier avec à son bord un médecin. Le SMUR intervient en renfort d'une ambulance appelée pour un cas grave (maladie ou accident).

Le rayon d'action du nouveau service correspond à celui des ambulances des Centre de Secours d'Urgence de Montreux et de Vevey. Ce SMUR pourra également être appelé à renforcer au besoin d'autres services d'ambulances comme celui d'Aigle,

voire de Lausanne lorsque ce dernier intervient dans la région. M. Michel Rau, préfet du district de Vevey ainsi que le Dr Philippe Reigner, mandataire du Service de la santé publique pour la mise en ?uvre des SMUR dans le canton de Vaud, ont remis la clé du véhicule SMUR à la direction de l'Hôpital de la Riviera, en présence des membres du Comité directeur de régionalisation des urgences et de représentants du Service de la santé publique du canton de Vaud.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 01 mai 2000

Georges Vittoz, Service de la santé publique, 021/ 316 42 75